

LA TRAVERSE DE LONGUEUIL

Le steamer "Longueuil" a fait, samedi soir, son dernier voyage de l'année entre Longueuil et Montréal, et est allé prendre ses quartiers d'hiver à Bonaventure.

RECLAMATION D'UNE SERVANTE

Mlle Agnès Anderson, servante chez Alex. McGillivray, réclame \$500 de ce dernier, pour s'être fracturé un bras en étendant du linge sur une corde, dans la cour du défendeur où, paraît-il, il y avait de la glace vive.

MORT DE MME CHAFFERS

Madame John Chaffers, née Marie-Louise Augé, est morte ce matin, à l'Hôtel-Dieu, à la suite d'une opération. Madame Chaffers n'était âgée que de 23 ans et était la fille unique de feu M. O. M. Augé, ancien député.

ACCIDENT A UNE LOCOMOTIVE

Le train de Québec, qui devait arriver à Montréal à 6.30 heures hier matin, n'est entré en gare qu'à 10.30 heures, de l'avant-midi. Ce retard de quatre heures est dû à un léger accident à la locomotive, en arrivant à Lanoir.

POUR LES ASSURES

Le juge Davidson a jugé la cause de Prévost contre la Fédérale Life Ins. Co. En 1890, le demandeur prit une police d'assurance chez la défenderesse, en 1897, il résolut de changer le mode de son assurance et en fit part aux autorités intéressées, mais il se ravisa le lendemain, voulant conserver son ancienne police.

L'assurance s'y refusa, mais il a été décidé que le demandeur avait droit de se faire et la défenderesse a vingt jours pour faire revivre l'ancienne police, à défaut de quoi on établira le montant des dommages-intérêts.

PONT DE GLACE

Hier a été inauguré le pont de glace de la Rivière des Prairies, entre le Pont de l'Île et Charlemagne. MM. Hornum, Quintal, Hornum, Bellefleur, Tonnellier, Laurin, fils, et Paul Arthur Séguin, de Charlemagne, furent les premiers qui, cette année, se hasardèrent en voiture sur la glace à cet endroit.

VERS L'AN 4004 DU MONDE

C'est une fête vraiment toute de grâce et de poésie, durant la douce fête de la naissance du Sauveur. Bien des fois, durant le cours des quarante siècles ayant précédé cet heureux avènement, les prophètes avaient annoncé l'incarnation d'un Dieu; le temps était arrivé, le monde était dans un état de malaise indescriptible. Les Romains, préparant les voies à la diffusion de l'évangile, avaient étendu leur empire sur tout le monde connu; le Verbe se fit chair.

A LA POLICE

Les causes les plus importantes, ce matin, en cour de police, ont été entendues en présence du magistrat Lafontaine.

Un des plaignants, M. Joseph Cuddy, rue Notre-Dame-Est, s'est plaint que l'on lui avait volé un paquet de marchandises à son étalage. Le constable Vincent a arrêté un jeune Anglais, d'origine, nommé Cecil Evans, dont les parents demeurent à ce dernier endroit. La pièce d'identité vaut plus que le vil prix pour lequel l'accusé l'aurait en vente chez les brocanteurs de la rue Craig.

Il a été prouvé par la suite que le nommé Evans, avait un complice dans la personne de Joseph Rochon, 32 ans, demeurant au No 18 rue Wolfe. Ce dernier a été arrêté par le détective McLaughlin et le lieutenant Holland, dans une maison de prostitution de la rue Wolfe. La sentence dans chacun des deux cas a été de 4 mois de travaux forcés.

Le magistrat Lafontaine a aussi condamné un nommé James Murphy alias McCarthy à trois mois de prison, pour le vol d'une pièce de tissu à l'étalage du magasin de M. Alfred Valiquette, place Charlebois.

Nous plus sincères sympathies au juge Desnoyers, dont la fille aînée est dangereusement malade au couvent de Villa-Maria, et le plus jeune ses deux garçons, très sérieusement indisposés à la résidence de son père.

On procédera, jeudi prochain, dans le cas d'un nommé François Deland, l'avenue Pie IX à Maisonneuve. Le prisonnier est accusé par le département du Revenu d'avoir fabriqué, vendu et livré un alambic secretin, avec accessoires. La plainte a été déposée par un nommé Jos. Robitoux, de Saint-Laurent, qui subit actuellement une peine de six mois pour avoir fabriqué du whiskey d'une façon illégale.

M. Alexandre Archambault, secrétaire des commissaires des Benches, a fait rapport, ce matin, qu'il avait actuellement en mains, 350 applications pour hôtels et restaurants, tandis que pour les épaves et autres établissements, il n'y en a que 15. Tous sont avertis que le 20 de janvier prochain, sera le dernier jour. M. Archambault désirerait que les intéressés fassent diligence.

M. le magistrat Lafontaine a remis ce matin le procès qui aura lieu aux sessions spéciales de la paix des personnes suivantes : M. Mainville, Philias Mainville et Ovide Miron. Ce dernier est accusé de vol avec effraction, chez Xavier Boyer, commerçant, No 619 rue Beaudry, pendant la nuit du 10 décembre. La famille Mainville est accusée de recel.

Un splendide piano Pratte en très beau bois caennais vient d'être expédié à M. F. Histon Greene, à sa résidence à Gloucestershire, Angleterre.

FAILLITE

MM. Gagnon et Caron, comptables, 41, bâtisse des tramways, Montréal, ont été nommés curateurs-conjoints à la faillite de Wm. A. Stuart, boulanger. Ont été nommés inspecteurs : Hon. J. O. Villeneuve, Chas. Langlois, John Williams, représentant Lethbridge Bros. T. Williamson, représentant W. W. O'Neill et W. J. Gannon, représentant Mc Kay Milling Co.

UNE MORT D'HOMME MYSTÉRIEUSE

Toute une sensation dans la paroisse de St Denis

PIERRE MAJEUR EST-IL MORT DE PEUR OU PAR VIOLENCE ?

Le Coroner Blanchard tient son enquête à huis clos

CE QUE DISENT LES PRINCIPAUX TEMOINS

LES DETECTIVES SUR LES LIEUX

La paroisse St Denis, comté de Richelieu, vient d'être mise en émoi par la mort subite de Pierre Majeur, arrivée dans des circonstances qui font croire à...

UN HOMICIDE

Voici les faits : Mercredi dernier, vers dix heures du soir, un individu est venu frapper à plusieurs reprises à une des fenêtres de la petite maison qu'habite Pierre Majeur et sa femme, sur la rue Bourdage. L'attention du visiteur nocturne était évidemment d'effrayer les habitants de la maison et il n'y réussit que trop bien.

Il avait succombé à une congestion cérébrale causée par une vive excitation, sous l'influence de la colère ou de la crainte.

L'enquête a été ajournée jusqu'à jeudi prochain, et avis a été donné aux jurés et aux témoins de se tenir à la disposition du coroner.

UNE PARTIE DU PUBLIC

Croît que la mort de Majeur est due à un accident; mais une autre partie dit hautement qu'il a été victime d'une persécution criminelle.

Je donne ici ces deux versions contraires.

retourner. C'est Edouard Bélanger qui est venu frapper à la porte après le départ de Mme Blais. Il a fait un grand bruit et il est resté la figure collée aux vitres.

J'ai alors dit au jeune Goulet, qui était couché au pied de notre lit : "Le vois-tu ?" Il répondit :

"OUI ! C'EST LUI !"

Si nous l'avons vu, c'est parce que nous avions laissé la lampe allumée.

Mon mari était allé s'asseoir devant le poêle pour allumer sa pipe. Les bruits continuèrent. Tout à coup, j'ai

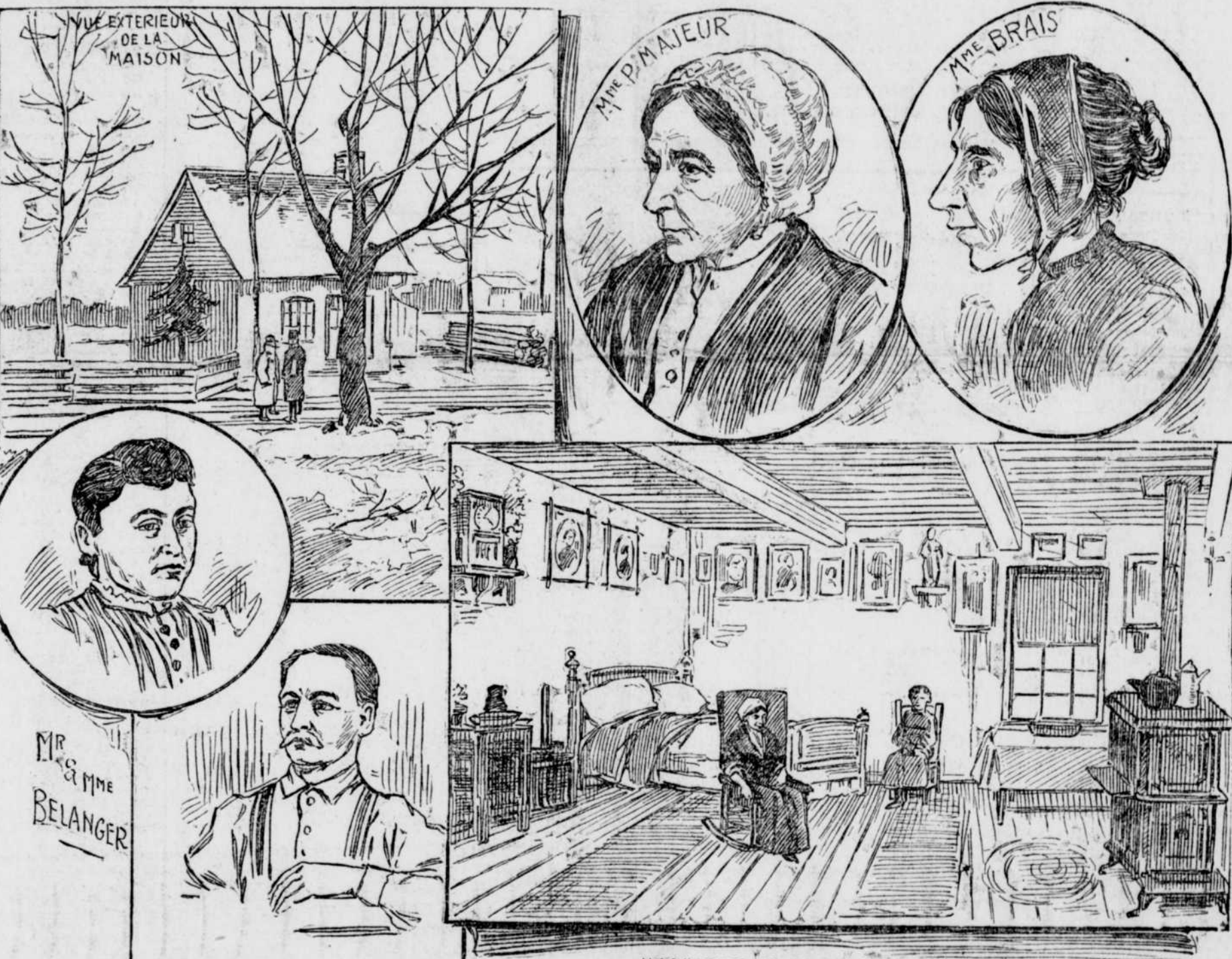
Il est faux que nous lui en voulions. Ce n'est pas notre habitude de nous occuper de nos voisins.

Le reporter-Bélanger me dit aussi qu'un jour vous avez jeté dans un fossé, devant votre porte, plusieurs jeunes gens qui passaient paisiblement.

"C'est vrai, je leur ai donné une poignée, parce qu'ils m'avaient insultée. Ceux qui nous en voulaient, disaient : il faut qu'il meurent l'un ou l'autre ! J'aurais bien voulu les faire prendre, j'ai essayé plusieurs fois, mais personne ne voulait m'aider, parce que nous n'avions pas d'argent. Un jour, je suis allé trouver l'avocat Beau

l'en empêcher, elle me frappa moi-même de plusieurs coups. C'était le comble, et je me décidai à les poursuivre. Ils perdirent leur procès et furent condamnés à payer \$25. Je suis que c'est regrettable pour ces pauvres gens que de perdre une somme comme celle-là, mais je ne l'ai pas fait par malice, mais seulement pour me protéger.

Pour vous prouver qu'elle ne dit pas la vérité, par exemple elle a dit que lundi soir, j'étais allé frapper à sa fenêtre. C'est faux, car j'étais absent, ce soir-là. J'ai couché dans le village Saint-Antoine. Quant à mercredi soir, à dix heures et demie, j'étais déjà couché.



INTERIEUR DE LA MAISON PIERRE MAJEUR

DICTIONNAIRE DES TEMOINS SUIVANTS :

Mme Majeur, l'épouse du défunt ; Mme Blais, sa belle-sœur, Rose-Délima Blais, qui se trouvait dans la maison, le jour de la mort de Majeur, et Ed. Bélanger, que Mme Majeur rend responsable de la mort de son mari.

BME MAJEUR

Depuis dix-neuf ans, on fait des miracles à mon mari, et depuis quatre ans, Edouard Bélanger, son fils Damien et Jos. Bélanger, l'ont poursuivi constamment de leurs tracasseries. Le 28 novembre dernier, Damien Bélanger s'est présenté ici et a tiré un

COUP DE PISTOLET

dans la porte. Ma belle-sœur, Mme Blais, qui était ici en ce moment, courut à la porte et dit à Bélanger : "Va-t'en, misérable ! Va-t'en !" Et Bélanger lui rit au nez en disant : "Si tu prends sa part, on t'en fera autant." Mon mari, naturellement, était toujours sur les épinettes, ces

MENACES CONTINUELLES

lui faisaient craindre pour sa vie. Il n'y a pas jusqu'au neveu de mon mari, Louis Majeur, qui, en passant, l'autre jour en voiture, lança une brique dans la porte.

Et ici, la vieille femme se lève et me montre les traces laissées par la brique, sur la porte, et aussi plusieurs autres dégâts. Elle me fait également voir dans les vitres de la fenêtre, où elle prétend que Ed. Bélanger, est allé frapper samedi soir, des crachats et autres saletés.

Mais celui qui causait le plus de misère à mon mari, c'est Edouard Bélanger, notre voisin.

LE RECIT DE MME MAJEUR

Mardi soir dernier, vers dix heures et demie, j'étais assise avec mon mari ; nous avions fait notre prière ensemble, comme c'était du reste notre habitude, et le moment venu de nous coucher, nous n'osions pas, parce que nous avions peur. Ce soir-là, Mme Blais et sa fille étaient venues veiller pour nous rassurer, mais devaient s'en

percer mon mari chanceler et tomber à la renverse près du poêle. Je courus à lui et lui demandai ce qu'il avait. Il ne put me répondre ni même me regarder, mais je sentis qu'il me pressait la main, pendant que je tentais de le relever. J'essayai de le porter sur son lit, avec l'aide du jeune Goulet, mais sans pouvoir y réussir. J'envoyai chercher ma belle-sœur, Mme Blais, qui courut chercher le Dr Richard. Pendant ce temps, mon mari restait étendu sur le plancher, paraissant être mort. J'étais trop excitée pour faire quoi que ce soit en attendant l'arrivée du médecin. Ma belle-sœur fut un peu longtemps, car ce dernier se trouvait alors au bureau de poste. A leur arrivée, le docteur et ma belle-sœur portèrent mon mari sur son lit, puis nous avons envoyé chercher M. le curé Michon, sur le conseil du Dr Richard. Mon mari n'a pas repris connaissance, malgré les bons soins du médecin et il est mort vers minuit et demi. Il était âgé de 74 ans. Moi, j'en ai 62 ans.

"Bélanger a dû voir tomber mon mari, car il s'est sauté aussitôt. On nous persécute depuis dix-neuf ans et nous sommes obligés d'avoir du monde pour rester avec nous. On nous faisait aussi des misères le jour. On venait cracher dans les fenêtres, ouvrir la figure et aussitôt que mon mari paraissait, on lui jetait des coups d'eau. Un jour, on lui a même jeté dans la figure une poignée de boue, qui a failli lui crever un oeil. C'est le Dr Richard qui l'a soigné.

LA CAUSE DE CES PERSECUTIONS

Le reporter-Bélanger vient de me dire que c'est vous qui lui en voulez. Il dit qu'il y a quelques années, vous l'avez frappé parce qu'il avait fait voler son cheval sur le bord de la route. Il dit qu'il vous a fait pour cela un procès qui vous a coûté \$25, que vous avez été obligés d'emprunter. Est-ce vrai ?

"C'est faux ! Je n'ai frappé que mon cheval, ce n'est pas \$25 qu'il m'en a coûté, pour ce procès, mais bien \$25. C'est un mensonge, s'il dit qu'on a été obligé de lui emprunter, et que je l'ai frappé.

regard, de Saint-Hyacinthe, qui refuse de prendre la cause. Ma belle-sœur, Mme Blais, était aussi persécutée. Elle ne pouvait sortir sans qu'on lui crie des insultes. Peut-être que si on refusait de nous aider, c'était que l'on croyait que c'était une simple moquerie. Mais la mort est venue, et c'est ce que j'avais toujours craint."

VERSION DE M. ED. BELANGER

"Il est absolument faux que j'ai été, soit mercredi soir dernier ou avant, frapper à la fenêtre de la maison des Majeur. Je ne leur parlais jamais et si j'avais le malheur de les saluer quand je les rencontrais, ils m'adressaient des injures, pensant que je les saluais pour rire d'eux. Je suis pauvre, mais j'ai élevé une nombreuse famille honnêtement. Mes garçons ont une bonne réputation ici et ils sont incapables de faire ce dont on les accuse. Ce sont des voisins inépuisables, et ce sont eux qui passent leur temps à nous crier des injures quand moi ou quelqu'un de ma famille les rencontrons. Il n'y a pas jusqu'à une fille de six ans qui n'ait été insultée de la manière la plus indigne par Mme Majeur et Mme Blais. Elles ont même tenté de faire croire au public que ma femme avait une mauvaise conduite. Elles ont même dit à ma petite fille que sa mère était une mauvaise femme.

J'ai eu connaissance, il y a plusieurs années, que tous les jeunes gens de la place prenaient plaisir à frapper le vieux Majeur. Il s'est imaginé, depuis cette époque, que tout le monde lui en veut. Nous avons eu, à la vérité, quelques chicanes de voisins. J'avais construit une clôture pour faire un petit parc du côté de ma propriété qui avoisine celle de Majeur. Celui-ci prétendait que j'avais fait cette clôture pour lui ôter la vue du côté du village ; c'est de là que date leur colère. Puis tard, je passais devant chez Majeur, en descendant mon cheval par la bride, je le laissai paitre sur le bord du fossé, non loin de la maison, pendant que je parlais à un de mes amis.

Mme Majeur courut aussitôt avec un bâton et essaya de chasser mon cheval en le frappant. Quant je vins pour

ché et ceux de mes garçons qui demeurent avec moi ne sont pas sortis. C'est le jeudi matin que j'ai appris la mort de Majeur. Je passais devant l'hôtel Saint-Germain, et j'aperçus un rassemblement devant la porte. Je m'informai et on me répondit que le coroner faisait une enquête sur la mort subite de Majeur. Par exemple, le mercredi soir, vers dix heures et demie, je me suis réveillée et l'un de mes fils qui regardait par la fenêtre, du grenier, m'a dit qu'il

ENTENDAIT DU BRUIT

du côté de chez Majeur. Il ouvrit la fenêtre et vit Mme Majeur qui criait devant sa porte. Nous ne nous en sommes pas occupés ; personne de nous n'est sorti ce soir-là.

M. Bélanger proteste énergiquement de son innocence. Il a l'air d'un pauvre fait bonhomme homme et lui, comme ses fils, jouissent d'une bonne réputation dans Saint-Denis.

Mme Blais a corroboré les déclarations de sa belle-sœur. Elle est allée habiter avec cette dernière, qui restait seule. Elle lui a aussi amené sa jeune fille, Rose de Luna, qui a aussi rendu témoignage à l'enquête. Elle s'est présentée en pleurant devant le coroner et a répondu en balbutiant aux questions de ce dernier. Son témoignage n'apprend rien qui n'ait été déjà rapporté.

Mmes Edouard et Victor Bélanger ont aussi été entendues par le coroner et ont fait à peu près les mêmes déclarations qu'Edouard Bélanger avait faites lui-même.

CE QUE DIT M. LE CURE MICHON

M. Michon, curé de Saint-Denis, en recommandant le défunt aux prières, a prononcé les paroles suivantes :

"On a manqué de charité envers lui pendant sa vie, que l'on soit plus charitable !"

M. le curé a dit au représentant de la "Presse", après la messe, que c'était un accident regrettable, il n'a pas été longtemps dans la paroisse, mais il avait toujours considéré ses Majeur et les Bélanger comme de bons paroissiens. Il y en a qui prétendent que Majeur

était fou, mais je crois qu'il était assez intelligent.

QUERELLE DE MENAGE

Une personne autorisée a dit au représentant de la "Presse", hier, à Saint-Denis, que les époux Majeur s'étaient querellés, la veille de la mort du mari. Ce dernier aurait été particulièrement violent, et c'est ce qui aurait été l'une des causes premières de la mort. Cependant, Mme Majeur n'a énergiquement ni la chose, et que loin de là, elle et son mari vivaient en parfaite harmonie.

LES DETECTIVES

On croit généralement parmi la population de Saint-Denis, que le coroner Blanchard a ajourné l'enquête, afin de permettre aux détectives de faire des recherches. Cependant, ils n'étaient plus sur les lieux, hier, ils ne s'y rendront probablement qu'aujourd'hui.

UN PATRIOTE DE 1837

Comme nous l'avons dit plus haut, le défunt, Pierre Majeur, était âgé de 74 ans, et il avait, par conséquent, 23 ans à l'époque de la rébellion, et on prétend qu'il prit part à plusieurs engagements. Un vieux patriote de Saint-Denis, qui donnait ces renseignements au reporter de la "Presse", hier soir, ajoutait que, bien qu'il n'ait pas servi sous les mêmes chefs que Majeur, il se rappelle fort bien avoir vu son nom et d'avoir entendu parler dans le temps, de Majeur, comme ayant pris part aux luttes de 37-38.

Pierre Majeur vivait bien pauvrement dans sa petite maison de la rue Bourdages, à Saint-Denis. Il semble qu'il avait les sympathies générales et que c'est sa femme qui était la cause de tous les troubles. C'est elle qui provoquait les voisins, et qui commettait des méfaits, mais même en les attaquant sur la rue, comme c'est arrivé dans le cas d'Edouard Bélanger et de quelques jeunes gens, comme nous le rapportons plus haut.

La belle-sœur, Mme Blais, contribuait aussi pour une bonne part, paraît-il, à occasionner et à entretenir ces querelles entre voisins. Elle dit qu'elle s'est déjà battue en cours de ces querelles.

"Mais des misérables de cette sorte, dit-elle, en parlant de ses voisins, il ne suffit pas de les battre, il faut les tuer. Moi, je tue, je suis assez méchante pour cela." Comme ces paroles l'indiquent, Mme Blais n'a pas précisément ce que l'on peut appeler un caractère pacifique.

M. LE DR RICHARD

Un des médecins qui a fait l'autopsie, M. le Dr Richard, qui a été appelé après la mort, a dit, hier, au représentant de la "Presse", qu'il connaissait très bien les deux familles et qu'il les tenait en bonne estime. Il est convenu que le visiteur nocturne qui a causé la mort de Majeur n'avait pas d'intention criminelle. Mais est-il bien vrai que la mort a été causée par ce visiteur ?

L'enquête sera probablement close jeudi, et les commentaires vont leur train sur le verdict qui sera enregistré.

ST PATRICE

Hier, a eu lieu à l'église Saint-Patrice, le renouvellement des promesses faites lors de la mission de l'an dernier. La première avait été pour les dames, la seconde pour les jeunes filles et la troisième pour les hommes mariés et non mariés. Ces missions ont été précédées par les Pères Rédemptoristes et ont eu un grand succès. Hier matin, à la grand-messe, l'un des Pères qui avait dirigé les missions, prononça un sermon sur la prière. L'orateur insista auprès de ses auditeurs pour qu'ils ne cessent jamais d'intercéder le Tout-Puissant. C'était le lien, le rapport qui unit Dieu à sa créature, et jamais le Seigneur n'oubliait les demandes de ceux qui l'invoquent avec un cœur humble et humble.

CANDIDATURE

Les nombreux amis de M. Edouard Roy se rendront mardi à 8 heures p.m., le 21 décembre courant, à la salle Thos Barry, coin des rues Saint-Dominique et du Marché pour lui offrir officiellement la candidature pour la prochaine élection municipale du quartier Saint-Jean-Baptiste pour le ticket No 2. Les électeurs de Saint-Jean-Baptiste y seront en grand nombre.

UN PIANO DE PREMIERE CLASSE POUR \$250

Notre offre du meilleur piano du monde pour \$250.00, que nous avons fait le premier décembre, est toujours maintenue. Rappelez-vous ceci, que c'est un grand piano droit, moderne dans tous les détails et soigné des meilleurs ateliers du Canada. Pour quelle raison aller payer une somme semblable ou peut-être davantage, pour un instrument inférieur ou sans renommée. Venez les examiner, Willis et Cie, 1824 rue Notre-Dame, près McGill, Montréal, ouvert tous les soirs.

Casques en loutre de premier fini de première classe ; pas faits au mille. Maison internationale de Fourrure. Ouvert tous les soirs.

ERNEST BOIVIN, prop. Coin Côte St Lambert et Notre-Dame, 40-2

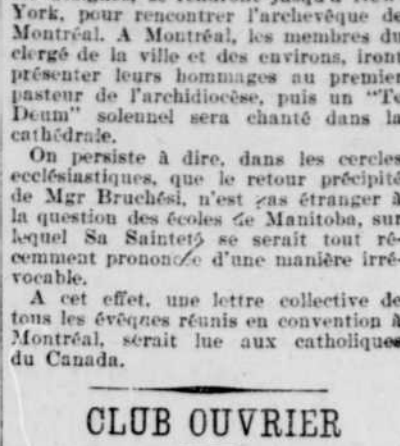
MONSIEUR LE PROPRIETAIRE

Tout le monde ne lira pas votre "écriture" — Maison à Louer — mais 100.000 personnes, presque "tout le monde" liront votre petite annonce dans LA PRESSE. — Donnez des détails — ce sont les détails qui intéressent — Vous louerez vos maisons rapidement — et à bon prix.

MGR BRUCHESI
On lui fera une démonstration

Les causes de ce retour précipité

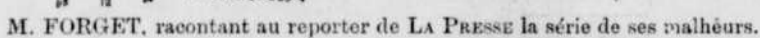
Comme nous l'avons déjà annoncé, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, est parti samedi, par la "Champlain", en route pour New-York et Montréal. Sa Grandeur sera à Montréal, le 28 ou 29 courant. Quelques prêtres de l'archevêché, lesquels n'ont pas encore



CLUB OUVRIER

Séance du club central ouvrier en date
du 17 courant

Sur la proposition de M^{lle} Lacs, secondé par David Kerry, il a été résolu que l'assemblée s'ajourne à lundi prochain, 20 décembre courant, afin de permettre aux membres du club d'assister



La procédure a été régulière, le défendeur n'a pas prouvé que la signature sur son reçu fut authentique, et il lui faudra se conformer à la contrainte prise contre lui.

RETOUR DE Mgr EMARD

New-York, 20 — Mgr Emard, évêque de Valleyfield, est arrivé aujourd'hui, par la "Normandie".

New-York, 20 — Mgr Emard est parti aujourd'hui, pour Montréal.

STOCK D PIANOS POUR LES FETES

qu'il le place au-dessus de tous les autres. Seuls agents, MM. Willis et Cie, 1824 rue Notre-Dame, près McGill, Montréal.

NAISSANCES

CAYER—A Montréal, le 16 courant, au No 95A rue Roy, l'épouse de M. Joseph Cayer, une fille.

PREVOST — A Villa Régina, Saint-Jérôme, le 18 courant, l'époux de Jean B. B. Prevost, avocat, un fils.

MARIAGES

PARÉ-QUINTAL — Le 18 courant, à l'archevêché de Montréal, par M. le chanoine Racicot, M. F. X. El. Paré, rentier, à M^{lle} V. B. Quintal.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

DECES

BOURDEAU—À Laprartrie, Qué., le 19 courant, à l'âge de 74 ans, Noël Bourdeau, bonrepos.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure mortuaire à 8^h45 heures, pour se rendre à l'église paroissiale.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEBROCHES—En cette ville, à la maison-mère de la Congrégation Notre-Dam , le 17 courant, à l'âge de 39 ans et 5 mois, dont 23 ans et 3 mois de vie religieuse, Rvd sœur M. J. Virginie Desbroches, dite St

GARCEAU — à Boston, à l'âge de 61 ans, le 12. Treflé Garceau, frère de Mme L. O. Davy.

LACHAPELLE — au Mile-End, le 19 courant, à l'âge de 76 ans et 7 mois, Julie Bergeron, épouse de Jean-Marie Lachapelle.

Les funérailles aur. lieu mardi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 1044 rue St Dominique, à 7 heures 45 pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

LECAVALIER—En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 25 ans, Claire Thériault, épouse de Uric Lecavalier.

Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, M. Victor Thériault, No 16 rue Saint-Ébald, mercredi, à 8 heures précises, pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISEAC—En cette ville, le 19 courant, à l'âge

de 2 ans et 8 mois, Barnabé Avila Loxseau, enfant de Omer Loiseau, comptable.
Funérailles privées.

MESSE DE REQUIEM

Une messe de requiem, pour le repos de l'Âme de Joseph Dandolin sera chantée mercredi, le 22 courant, à 6 heures, dans l'église Sainte-Brigide.
Parents et amis sont priés d'y assister. 2

SERVICE ANNIVERSAIRE

Un service anniversaire, sera chanté à 16 heures

BUREAU DE PLACEMENT MUNICIPAL
GRATUIT. No 1544 rue Notre-Dame,
vis-à-vis l'hôtel de ville. Les détenteurs des
numéros suivants ont obtenu du travail :
744, 747, 760, 762, 763, 780, 785, 8, 6, 817, 894,
123, 980, 2, 72, 4, 120, 142, 356, 666, 789, 924.

BOIS ! ☐ BOIS !

\$2.00 Un voyage **\$1.50**
pour

Pourquoi payer \$2.00 pour un

petit voyage de bois sec, quand vous
pouvez avoir les plus gros voyages
un tiers de corde, dans la ville, pour

\$1.50

TUTTENGOWS BELL 306

RIGAUD MILLING CO.
653 Rue Saint-Paul. 41-1